

Formation longue des intérimaires en contrat de professionnalisation

1. >>> Les objectifs

Les entreprises agro-alimentaires évoluent dans un contexte économique difficile avec une forte pression sur les marges. Fort de ce constat, les entreprises souhaitent développer leur performance, notamment en travaillant sur les compétences et la maîtrise de l'opérationnel de production en tenant compte :

- de la nécessité d'anticiper,
- de la nécessaire adéquation entre la maîtrise des produits et de celle des équipements,
- de la nécessité d'augmenter la fiabilité et la performance des équipements,
- de l'émergence des démarches qualité en favorisant le passage d'une communication orale vers une communication écrite ...

Les entreprises sont parfois amenées à faire appel à du personnel intérimaire sur des postes clés de l'entreprise du type conducteur de machine ou conducteur de ligne ... Dans ce cas, la performance passe par du personnel formé et stabilisé.

Pour répondre à ce besoin, nous travaillons en collaboration avec les agences de travail temporaire sur des parcours de formation dans le cadre de contrat de professionnalisation ou de CDPI.

L'objectif de la démarche est de former les stagiaires non seulement aux connaissances de base de l'agro-alimentaire mais aussi de les accompagner dans leur apprentissage opérationnel de leur métier en travaillant avec eux sur leur dossier de conduite de machines ou de ligne.

Tout au long de la formation (démarrage - milieu - fin), les stagiaires sont évalués sur trois critères: leurs connaissances théoriques, leurs savoir-faire professionnels et leur savoir-être.

Nous les positionnons sur la base des référentiels Métier de chaque profession à travers des évaluations en salle et sur le terrain, au cours desquelles nous validons leur niveau d'acquisition.

A la fin de la formation, CEDIAL remet une attestation de compétences aux stagiaires relative au niveau qu'ils auront atteint : opérateur qualifié, conducteur de machine, conducteur de ligne, etc ...

Si cette formation vous intéresse, vous pouvez nous contacter sur notre site internet ou par téléphone afin que nous puissions étudier votre projet de formation et vous faire une proposition de contenu de formation en adéquation avec vos objectifs de formation et les souhaits de l'entreprise.

2. >>> Pédagogie

Alternance d'apports de connaissances et d'échanges avec les intérimaires sur des applications concrètes issues de notre expérience de consultant. Formation animée en vidéo projection et illustrée par des exemples de documents.

3. >>> Personnes concernées

Le personnel intérimaire nouvellement intégré dans l'entreprise.

4. >>> Contenu

4.1 >>> Produit / Process

- Process > 2 jours
- Maîtrise des performances > 2 jours

4.2 >>> Equipements / Installations

- Maîtrise de la conduite de ligne > 5 jours
- Module Approfondissement technique > 2 jours

4.3 >>> Hygiène/Qualité/Sécurité

- Hygiène - Sécurité alimentaire - HACCP > 2 jours
- Management de la Qualité > 1 jour
- Sécurité des biens et des personnes > 1 jour
- Habilitation électrique > 2 jours

4.4 >>> Environnement de l'emploi/Echanges d'information

- Economie d'entreprise > 0,5 jour
- Intégration à la vie professionnelle > 0,5 jour
- Organisation industrielle en production > 1 jour
- Animation d'équipe et communication > 2 jours
- Rédaction d'une note d'information > 0,5 jour
- Exercices de calcul > 0,5 jour
- Evaluation intermédiaire et finale > 1 jour
- Total > 23 jours

5. >>> Durée, Coût et Animation

Durée : 23 jours (Cette durée peut évoluer en fonction de la durée du contrat de formation).

Animation : Tous les consultants de CEDIAL en fonction du domaine de compétences de chacun et du thème de formation.

Coût Intra entreprise (un groupe de 10 pers maxi) : nous consulter.

Merci de nous contacter soit sur le site internet (Nous contacter) soit par tél au 04.78.07.98.06 si cette formation vous intéresse.